

PESSAC

Projet d'antenne à Noès : vers un bras de fer entre la Ville et Bouygues ?

L'opérateur indique qu'il va redéposer une demande d'autorisation pour implanter une antenne dans le vignoble proche du Château Haut-Brana. Le maire a assuré qu'il s'y opposera

Thibault Seurin
t.seurin@sudouest.fr

« **L**a mairie ne flanche pas sur le sujet. » L'engagement est signé du maire de Pessac Franck Raynal, lors de la réunion publique de mercredi dernier concernant le projet d'implantation d'antenne par Bouygues sur une parcelle viticole proche du Château Haut-Brana. Celle-ci avait été contrariée une première fois en 2024. L'opérateur avait déposé une demande préalable, qui avait été accordée par la Ville. Mais les opposants du quartier Noès, organisés en collectif, avaient soulevé un lièvre. « Dans le PLU, la présence d'une bâtisse protégée impose le respect de la beauté et de l'intégrité du paysage architectural, déroule Franck Raynal. Cet argument, nous l'avons fait nôtre et le croyons fondé. » Le premier édile reconnaît « un loupé » des services de la Ville et de la Métropole. La commune avait finalement retiré son autorisation. En avril dernier, Bouygues a déposé un dossier d'information en mairie (Dim) pour implanter une antenne de 20 mètres qui accueillerait des technologies 3G, 4G et 5G. « La loca-



La réunion publique sur le projet d'implantation d'une antenne Bouygues dans le quartier Noès a rassemblé environ une trentaine de personnes. T.S.

lisation de l'antenne est un peu déplacée mais cela ne change rien. Nous aurons le même raisonnement », assure Franck Raynal. Bouygues va prochainement déposer une nouvelle demande de déclaration préalable, confirme l'opérateur que nous avons joint. La Ville opposera donc le même refus.

Bernard Magrez financeur

Le maire de Pessac s'est fait remettre 165 courriers de riverains contre le projet. « Une antenne de 20 mètres, c'est l'équivalent d'un immeuble de six étages », rappelle Isabelle Rigaud, membre du collectif. La propriétaire du Château Haut-Brana assure que l'installation de l'antenne aura un effet dépréciatif sur la valeur des biens immobiliers. Dans leur combat, les opposants peuvent compter sur un soutien aussi discret que puissant. Le propriétaire du Château Pape Clément Bernard Magrez, dont les vignes et la propriété sont situées à proximité des lieux, fait partie des financeurs du collectif. Une information glissée par le maire de Pessac lors de la réunion, confirmée par Isabelle Rigaud (1).

Propriétaire de la parcelle prévue pour accueillir l'antenne, Charles-Henri Gonet dit « ne pas comprendre » la tournure des événements. « On m'a expliqué qu'il y avait des besoins de couverture pour le réseau, et aujourd'hui j'entends que des gens disent que cela ne sert à rien. Je ne vois pas la cohérence. Moi, je suis neutre dans cette histoire. Il se fera ce que la communauté voudra qu'il se fasse ou pas. »

« Compte tenu de l'évolution du trafic mobile, nous arriverons presque à saturation d'ici un ou deux ans sur notre réseau »

« Nous devons poser une antenne car je n'en ai pas à moins de 800 mètres autour, met en avant Christophe Philippe, directeur des relations régionales et patrimoines de Bouygues qui n'était pas présent lors de la réunion publique. Compte tenu de l'évolution du trafic mobile, nous arriverons presque à saturation d'ici un ou deux ans sur notre

QUEL LOYER TOUCHE LE PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN ?

Lors de la réunion publique, les opposants ont évoqué un chiffre de 20 000 euros par an, qui tomberait dans la poche du propriétaire qui accueille une antenne. Réalité ? « Ce serait trop beau », réagit Charles-Henri Gonet. Le viticulteur de 62 ans reconnaît tout de même son intérêt financier : « Ils vont me faire un petit chèque, vu la situation économique dans le domaine viticole, c'est bienvenu. » De là à parler de diversification, « c'est un bien grand mot », estime Charles-Henri Gonet. « Le loyer moyen dans la métropole a dépassé les 10 000 euros par an ces dernières années », ajoute Christophe Philippe.

réseau. » L'opérateur souligne également le contrat qui le lie à l'État concernant le nouveau système de télécommunications des secours et des forces de l'ordre qui passera bientôt par la 4G et la 5G.

Un déficit de couverture

« Dans le quartier de Noès, nous avons regardé toutes les options possibles, et n'avons aucune autre piste que ce terrain, poursuit Christophe Philippe. J'essaie de pousser ce projet au maximum car il dérange un minimum de personnes. Il y a assez peu de voisins et de bâtisses à proximité immédiate. Si nous avons les autorisations, nous mettrons un pylône arbre qui s'intégrera bien dans l'endroit. » Et si la Ville s'op-

pose, l'opérateur attaquera-t-il au tribunal administratif ? « Nous verrons à ce moment-là », esquisse Christophe Philippe.

Au-delà du cas de Noès, Bouygues souligne que Pessac est en retard sur sa couverture : « C'est la ville de la métropole bordelaise où on est le plus en déficit, assure Christophe Philippe. Il manque huit antennes, et cela concerne tous les quartiers. Historiquement, Pessac est une ville qui nous a toujours refusé des antennes. » Il met en cause les anciennes équipes municipales socialistes, évoquant un dialogue alors impossible.

(1) Contacté via son chargé de communication, le Château Pape Clément n'a pas donné suite.